



## CONSEIL D'AMINISTRATION DU PAYS CARCASSONNAIS

**Jeudi 24 octobre 2013 à 17h30**

**Mairie de Carcassonne**

<b><u>1<sup>er</sup> COLLEGE</u></b>	<b>Présent</b>	<b>Absent Excusé</b>	<b>Représenté</b>
Monsieur le Maire ALZONNE	x		
Monsieur le Maire BARBAIRA		X	Mr Perez
Monsieur le Maire BOUILHONNAC		X	Mr Salles
Monsieur le Maire MAS CABARDES	X		
Monsieur le Maire ARZENS	X		
Monsieur le Maire CAPENDU		X	Mme Rivel
Monsieur le Maire MALVES EN MINERVOIS	X		
Monsieur le Maire PUICHERIC		X	Mr Pistre
Monsieur le Président de la Communauté de Communes Du Cabardès au Canal du Midi	X		
Monsieur le Président de la Communauté de Communes Du Haut Cabardès	X		
Monsieur le Président de la Communauté de Communes Du Minervois au Cabardès	X		
Monsieur le Président de la Communauté de Communes Du Piémont d'Alaric		X	

<b><u>2<sup>ème</sup> COLLEGE</u></b>	<b>Présent</b>	<b>Absent Excusé</b>	<b>Représenté</b>
Mr Robert ALRIC - Conseiller Général du Canton de Capendu		X	
Mr Jacques ARINO - Conseiller Général du Canton de Carcassonne II	X		
Mr Francis BELS - Conseiller Général du Canton du Mas Cabardès	X		
Mme Maryline MARTINEZ - Conseillère régionale		X	

Mr Henry GARINO - Conseiller Régional	X		
Mme Tamara RIVEL - Conseillère Générale du Canton de Carcassonne Est	X		
Mme JALABERT - Conseillère Générale e du Canton de Saissac		X	Mme Ferriol
Mr Régis BANQUET - Conseiller Général du Canton d'Alzonne	X		
Mr Alain GINIES - Conseiller Général du Canton de Peyriac Minervois	X		
Mr Alain MARCAILLOU - Conseiller Général du Canton de Conques/Orbiel		X	
Mr Jean Claude PEREZ - Député-Maire	X		
Mr Pierre SARCOS - Conseiller Général du Canton Centre de Carcassonne		X	
Mr Alain TARLIER - Conseiller Général du Canton de Carcassonne Sud		X	Mr Tarabia
Mr Christian REBELLE - Conseiller Général du canton de Montréal			

<b><u>3<sup>ème</sup> COLLEGE</u></b>	<b>Présent</b>	<b>Absent Excusé</b>	<b>Représenté</b>
Mr Jean CAIZERGUES - Chambre de Commerce et de l'Industrie		X	
Mr René PINIES - Centre Joë Bousquet / Maison des Mémoires		x	Mr Durand
Mr Pascal FOUICH – Office de Commerce de Carcassonne		X	
Mr Eric BERNARDINI – Citoyen	X		
Mr André TIQUET - Fédération du Bâtiment		X	Mr Yvon
Mr SAINT MARTIN - Fédération départementale des Auberges de Jeunesse		X	
Mr Eric PECHADRE - SOPREPARC		x	Mme Geynes
Mme LODZIAK - Association Loddziak'art	x		
Mr Georges TARABIA - Citoyen	x		
MR Michel BODEVIN - Association "Atelier du Trénel	X		
Mr le Président - Syndicat du cru Cabardès		x	
Mr André DURAND - "Le Moulin à Papier de brosses"	x		
Mme Patricia MUNICK – IZARD - CFPM	x		
Mr Jean-Louis POUDOU		X	
Mr VERGNES - Chambre d'Agriculture de l'Aude		X	Mr Cases
Mr Michel YVON	x		
Mme Nadia GLEIZES – RAYA - Associations de Commerçants et Artisans de l'Aude		X	
Mr MASCARAQUE - F.A.O.L		x	
Mr RIVIERE - Association "Pierres sèches en Montagne Noire		X	
Mr Jean-François MENARD – Tribunal de Commerce		X	Mr Peccolo

Mme RESSEQUIER - Association "Emploi et Partage		X	Mr Arino
Mme Monique SUBRA – Editions du Cabardès	X		
Mr Robert PECCOLO – La Marbrerie	X		
Mr Gilles FOUSSAT - Syndicat du cru Malepère		X	
Mr André SYLVESTRE - Chambre des Métiers		X	
Mme Magali MALET-LACUVE – Camping de Villegly		X	
Mme Marie Chantal FERRIOL - FNASSEM	X		

Le quorum est atteint : 1<sup>er</sup> collège : 10  
2<sup>ème</sup> collège : 09  
3<sup>ème</sup> collège : 16 } 35 / 53

**Ouverture de la séance** : Mr Jean Claude PEREZ, Président.

### **Rappel de l'Assemblée générale du 22 novembre 2012**

Le PV de cette assemblée est à votre disposition dans cette salle.  
En résumé, lors de cette Assemblée générale, nous avons parlé de la mise en veille de la structuration touristique en 2012 pour des raisons électorales mais aussi, dans l'attente de la nouvelle structuration territoriale.

L'année 2013 a été la mise en route de cette nouvelle organisation et en fin d'année, nous y voyons plus clair, aussi, nous allons aborder la suite de cette structuration touristique.

Nous avons abordé également le fonctionnement du GAL des Pays Vignerons avec une efficacité réelle depuis 2012, nous aborderons ici la suite de cette organisation.

Pas d'objections de la part du CA.

### **Bilan Actions 2012 / Perspectives 2013 et 2014**

Nous détaillerons ce bilan et les perspectives avec un diaporama lors de l'Assemblée générale du 25 novembre prochain mais en voici déjà les grandes lignes :

#### **Diaporama touristique :**

Création en Janvier 2012 d'un diaporama touristique présentant la majorité des atouts du territoire.

Mis à disposition gratuitement sur notre site internet ([www.payscarcassonnais.com](http://www.payscarcassonnais.com)) pour tous les offices et prestataires qui souhaiteraient le mettre sur leurs propres sites Internet afin de mieux présenter la richesse de notre Pays aux touristes et excursionnistes.

#### **Organisation de manifestations :**

##### **Fête du Pays de Carcassonne :**

- 25 janvier 2012 : Réunion : « Présentation de la 1<sup>ère</sup> Fête du Pays de Carcassonne, Terre de Séjours à la Cité Médiévale »
- 7-8-9 avril 2012 : **1<sup>ère</sup> Fête du Pays de Carcassonne, Terre de Séjours** à la Cité Médiévale durant le week end de pâques 2012.

Concerts, théâtre de rue, Marché d'Artisans d'Art, Village touristique et Marche de Producteurs de Pays (partenariat Chambre d'Agriculture et Village des Producteurs) dans la cité + valorisation de la Fête nationale des Cafés de Pays et de toutes les manifestations sur le Pays (Salon du livre ancien à Montolieu...).

Beaucoup de retombées économiques pour tous les acteurs présents durant et après la manifestation et je pense que vous serez d'accord avec l'avis de la Commission tourisme du 23 mai dernier pour pérenniser cette manifestation sur 2014 : avis favorable du CA.

#### Fête de la Saint Nicolas :

- 6-7-8 décembre 2012 : « Fête de la Saint Nicolas » à la Cité Médiévale de Carcassonne. (Marché d'Artisans d'Art, concerts, théâtre de rue)

#### 14 Juillet avec VINCI Autoroutes:

- 14 juillet 2012 : 6<sup>ème</sup> Fête du 14 Juillet en partenariat avec les Autoroutes du Sud de la France sur l'aire du Belvédère d'Auriac : valorisation des acteurs touristiques, culturels et des producteurs locaux.

#### Bar des Sciences :

- Mars 2012 : « Cancer : de nouvelles approches pour le traitement »

Un des bars des sciences a dû être annulé en dernière minute suite au désistement d'un Chercheur.

#### Production d'émissions radios avec RCF :

Faire découvrir aux auditeurs audois les acteurs touristiques de leur territoire et leur donner envie de voyager avec les « Coups de Cœur Touristiques » de ces derniers.

10 acteurs du tourisme pour cette année 2012 :

- « Moulin à Huile de Fabi » à Floure
- « Centre Monuments Nationaux » Carcassonne
- « Logis de l'Aude »
- « Génération VTT » à Carcassonne
- « Association des Sites Pôles Pays Cathare »
- « Moto Liberté 11 » Conques sur Orbiel
- « Moulin à Vent » de Villeneuve
- « Domaine Rose et Paul » à Arzens
- « Cafés de Pays : Auberge des Ardeillès » à Lespinassière
- « Secret de Pipelette » à Villegly

#### Partenariat

-Participation a la **Bourse d'échange de Documentation** touristique du CDT (Sigean)

-**Eductour** en Pays de Carcassonne en partenariat avec les CCI de l'Aude et le CDT.

-Partenariat avec l'**AFFA Tourisme** de Carcassonne : juillet 2012 Distribution du « Guide des 8 circuits en Pays de Carcassonne » et l'Agenda « Sortir en Pays de Carcassonne » auprès des commerçants du centre ville de Carcassonne par les stagiaires de la formation « Techniciens d'accueil touristique option Accompagnement » du Centre AFPA de Carcassonne.

#### GAL des Pays Vignerons au cœur de l'Aude Pays Cathare:

Arrivée de la nouvelle technicienne Karine Diaz-Turquay et mise en place des premières permanences du GAL à Carcassonne tous les vendredis matins de 9h30 à 12h des semaines impaires de l'année.

Octobre 2012 : l'association du Pays Carcassonnais passe en maîtrise d'ouvrage public, ce qui lui permet d'augmenter sa cotisation au GAL et d'être remboursé à hauteur de 10 000€ pour le fonctionnement par le FEADER (en compensation de 25% de temps consacré au GAL pour Valérie Lafon).

#### Coordination Culturelle :

En partenariat avec la Mairie et l'Agglomération de Carcassonne, mise en place d'un Comité de pilotage avec tous les acteurs/organismes de manifestations culturelles d'intérêt touristique afin de mutualiser nos moyens et de coordonner l'ensemble des manifestations sur le territoire.

- Juin 2012 : Sortie du 1<sup>ère</sup> **Agenda gratuit** de toutes les manifestations sur le territoire, **au jour le jour : Sortir en Pays de Carcassonne** ».
- 31 octobre 2012 : Réunion : Bilan et perspectives 2013 pour l'Agenda « Sortir en Pays de Carcassonne » : Fréquentation en augmentation, la pérennisation de cet agenda à l'année est votée à l'unanimité.

### Cafés de Pays :

- 25 mai 2012 : Visite technique avec la qualitiennne Nathalie Lalande de la fédération des Pays Touristiques de Languedoc-Roussillon pour la labellisation 3 nouveaux Cafés de Pays : quelques modifications et/ou améliorations sont à prévoir, aussi, la labellisation est prévue pour 2013.

### Encarts publicitaire réalisés dans l'année 2012 pour un montant de 23 712€ TTC

- « Optimôme » (Toulouse)
- « La Gazette de Montpellier »
- « La Gazette des Pitchouns » Montpellier
- Carte touristique « Voie Verte&Chemins-Toulouse/Sète à vélo »
- Guide Horaires Aéroport de Carcassonne édition printemps été
- « Fémina » Auvergne
- « OLE Magazine » sur Béziers
- « Toulouse Spectacles.fr »
- « Direct Matin » journal gratuit sur Toulouse
- « Voyagez Rando »
- « RCF Pays d'Aude »
- « Mag Evasion »
- « Logis Aude »
- Calendriers du Pays
- Programmes de la Fête du Pays
- Programmes « Sortir en Pays de Carcassonne »
- RCF
- 1 lettre mensuelle à destination des membres inscrits sur le site Internet (1600)

### [GAL des Pays Vignerons au cœur de l'Aude Pays Cathare :](#) [« Commercialisation et promotion en circuits courts des produits locaux »](#)

#### Rappel :

Le GAL (Groupe d'Action Locale), constitué de 3 Pays (Pays Corbières Minervois (structure gestionnaire), Pays de la Narbonnaise (aujourd'hui Grand Narbonne) et le Pays Carcassonnais) coordonne le programme européen 2007/2013 (enveloppe financière 2,2 millions d'euros) et accompagne les porteurs de projets avec l'aide de 2 salariés : Karine Diaz-Turquay et Clélia Ruiz. Si les débuts de ce GAL ont été difficiles (en 2011, seul 19% de l'enveloppe avaient été consommés), cette structure a enfin trouvé sa vitesse de croisière et en décembre 2012, 50% étaient consommés, et, à ce jour, nous en sommes à **60%** (comité de programmation prévu en novembre : programmation entre 80 et 200000€ : 63% à 69% voir fichiers joints : le tableau 2013 est en cours et à jour au 28 août 2013 ; Il va être mis à nouveau à jour pour le comité technique de mercredi 23/10) .

Le Pays Carcassonnais a déposé également ses propres projets :

**-RANDO-JEU** : Rallyes autour de sentiers de randonnées labellisés par la FFRP (Topoguide du Pays), offre destinée à un large public où se mêlent jeu de plein air, activité sportive, culture et pédagogie ainsi que la découverte des produits locaux.

Choix de 3 sentiers où l'on retrouve soit un Café de Pays (La Redorte), soit un sentier ampélographique avec des viticulteurs ouverts 7j/7 (Monze), soit un site du Pays Cathare avec vente de produits locaux (Abbaye de Villelongue).

Montant total : 14 499,86 € HT avec 2900€ d'autofinancement pour le Pays.

Dossier complet déposé le 27 juin 2013.

**-GUIDES 8 CIRCUITS** : 4<sup>ème</sup> édition avec appui fort sur les produits locaux : 300 000 ex en français, 100 000 en anglais et 100 000 es en espagnol.

Montant total : 70 966,81 € HT avec 14 193,37€ d'auto financement pour le Pays.

Dossier complet déposé le 27 septembre 2013.

Ces 2 dossiers devront passés en Comité de programmation.

**Rappel important** : Le Pays est dans l'obligation d'avancer la totalité de ces 2 sommes (TVA comprise) avant de pouvoir être remboursé par les financeurs (Etat, Région, Département et FEADER), ce qui implique d'avoir une trésorerie importante pour le Pays.

### **Par rapport à notre contribution financière au GAL :**

En 2012, l'association du Pays Carcassonnais est passée en Maitrise d'ouvrage public, ce qui nous a permis d'augmenter notre cotisation au GAL : 13 000€ (au lieu de 10 619€) mais d'être remboursé par les fonds européens à hauteur de 10 000€ avec une contrepartie d'animation de territoire au bénéfice du GAL équivalente à ¼ temps d'un salarié (en l'occurrence Valérie Lafon).

Pour l'année 2013, la contribution est majorée (14 238,04€ au lieu de 13 000€) du fait de la non prise en compte par le Conseil Général de l'Aude des relais d'animation, dans l'assiette des dépenses éligibles.

**Approbation du CA sur ce nouveau montant soit 14 238,04€.**

Enfin, tout GAL se doit de présenter un **projet de coopération interterritoriale**.

Après consultation, il nous a paru opportun de nous allier au Gal des Terroirs du Pays Lauragais et au Gal Itinérance du Pays Haut Languedoc et Vignobles (34) pour travailler sur une thématique commune :

### **« Le canal du midi : une destination culturelle et touristique à valoriser, un vecteur de promotion des productions agricoles locales. »**

Avec les objectifs suivants : mobiliser un réseau de partenaires prêts à initier quelques actions simples et rapides qui pourraient déboucher sur un projet plus ambitieux à inscrire dans les programmations à venir, si cette première expérience s'avère probante. Projet à réaliser d'ici fin 2014.

#### **Axes retenus :**

##### **Axe 1 : « mieux connaître ce qui se fait ici et ailleurs ».**

Action 1 : « mise en place d'un centre de ressources virtuel »

Action 2 : « mise en place d'un Eductour « Canal du midi »

Action 3 : participation d'une délégation au Congrès mondial des canaux à Toulouse

Action 4 : visite de réalisations menées sur d'autres canaux en France.

GAL responsable : Gal des Terroirs du Pays Lauragais

##### **Axe 2 : « Promouvoir le canal, ses acteurs et ses produits »**

###### **Action 1 : « Mise en place d'un événementiel itinérant le long du canal »**

Action 2 : « Mise en place d'outils de communication : Agenda événementiel, carte touristique, expo....

GAL responsable : GAL des Pays Vignerons

##### **Axe 3 : « Aménagement de haltes dans chacun des Pays traversés, respectant un cahier des charges commun »**

Action 1 : Mise en place de RIS présentant les boucles de randonnées accessibles depuis le canal.

Action 2 : Réalisation de mobiliers urbains (tables, bancs, panneaux, poubelles, etc.)

GAL responsable : Itinérance Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Les premières actions sont à réaliser pour 2013/2014 et il en coûtera au Pays Carcassonnais les sommes suivantes :

2000€ en auto-financement de projet (même somme pour les autres partenaires du GAL des Pays Vignerons ) et 2600€ de TVA (non éligible).

#### **Avis favorable du CA.**

Enfin, nous avons été sollicité par **le Pays de Balagne (Corse)** pour mener **un projet de coopération autour des circuits courts en 2014** : un voyage d'études est prévu pour le 16,17 et 18 décembre 2013 (10 personnes du Gal des Pays Vignerons) pour aller à la rencontre des élus et des prestataires du territoire.

Le GAL prend à sa charge financière le voyage des 10 personnes depuis Marseille, il ne nous restera à payer que le trajet Carcassonne/Marseille.

Participants pour le Pays Carcassonnais : Valérie LAFON et André DURAND.

#### **Avis favorable du CA.**

## Perspectives européennes 2014 / 2020 :

Nous avons commencé à travailler sur ces nouvelles perspectives et voici que ce qu'il en est ressorti :

- Pour une meilleure efficacité du dispositif sur le territoire, il y a nécessité de faire converger notre stratégie avec les programmes opérationnels de la Région.
- Chacun souhaite renouveler une candidature LEADER « GAL des PAYS VIGNERONS » avec quelques bémols auxquels il faut remédier :
  - C'est une erreur d'exclure les villes centre (Narbonne et Carcassonne) des actions de promotion et de commercialisation de produits et services issus des communes rurales éligibles
  - Carcassonne Agglo a intégré 3 communautés de communes du Pays Carcassonnais, si bien que la future candidature doit intégrer l'ensemble de l'agglomération de Carcassonne et les Communautés de communes restées indépendantes au sein du Pays Carcassonnais.
  - Le GAL des pays Vignerons dans sa configuration actuelle représente 154000 habitants à ce jour ; Si on intègre les Communes de Carcassonne Agglo, on est à 180000 habitants environ ; Si on intègre les villes centre on est à 280000 habitants.
  - La complexité du dispositif est un frein à son efficacité potentielle
  - La dynamique des circuits courts est intéressante mais il faut envisager d'ouvrir les mesures

Nous avons participé le 2 octobre dernier à la présentation de l'Etat et de la Région sur les perspectives européennes 2014 / 2020, où nous avons évoqué ces différents points, points repris sur un courrier collectif envoyé le 10 octobre à ces deux structures.

**Avis favorable du CA.**

## [Structuration touristique – Mises à jour du SLOT \(Schéma Local d'Organisation Touristique\)](#)

### Rappel :

**-Conseil d'administration du 17 novembre 2011** : vote à l'unanimité pour lancer la 3<sup>ème</sup> étape de la structuration touristique avec les Cabinets DELSOL, CRITER et 21 Conseil pour la création d'un syndicat mixte fermé pour mener une politique touristique à moyen terme.

Ce qui correspondait à une **mise en œuvre fonctionnelle** soit :

Rédaction des différentes délibérations : compétence tourisme

Rédaction des statuts du Syndicat

Rédaction des statuts de l'Office intercommunautaire

Suivi et assistance dans le cadre de cette phase.

**-Assemblée générale du 22 novembre 2012** : avec la nouvelle structuration territoriale en cours sur l'année 2012, la situation locale avait évolué et il avait été proposé aux membres présents de réunir les différents présidents (CDT, Agglo, CDC) afin d'envisager la meilleure solution pour avancer tous ensemble, proposition adoptée.

**-4 avril 2013** : réunion avec les Présidents : la mise en place de l'organisation territoriale est plus longue que prévue et il est impératif d'attendre la fin de cette mise en place pour envisager une organisation touristique.

**-Aujourd'hui** : il vous est proposé de reprendre la 3<sup>ème</sup> phase de la structuration touristique « Mise en œuvre fonctionnelle » de l'organisation touristique en tenant compte de la nouvelle organisation territoriale.

Aussi, je vous demande de m'autoriser à faire voter lors de notre assemblée générale du 24 novembre prochain les éléments suivants :

**-Poursuite de l'organisation touristique** (phase opérationnelle) avec les cabinets retenus pour cette opération avec **réactualisation du SLOT au vu du changement territorial**.

**Avis de Régis Banquet** : Carcassonne Agglomération détient une compétence tourisme qui bénéficie du régime dérogatoire institué par la loi de la réforme territoriale. La compétence est exercée uniquement sur une partie du territoire. Ce régime se termine le **31 décembre 2014**. A cette date, Carcassonne Agglo devra se positionner sur cette compétence, à savoir soit la restituer aux communes, soit l'étendre à la totalité de son périmètre ou bien la transférer à une autre structure intercommunale. Par ailleurs, un travail vient d'être effectué pour harmoniser la taxe de séjour sur les deux territoires concernés sur le périmètre de l'Agglo. Il faudra donc, s'il y a transfert à un syndicat mixte de la compétence, uniformiser sur tout le périmètre du Pays Carcassonnais l'assiette de la taxe de séjour. Par conséquent, il va falloir aller très vite et ne pas prendre de retard sur la nouvelle structuration touristique.

**Avis d'Alain Giniès** : La problématique de la taxe de séjour est primordiale. Si on prend le cas de l'OT de Caunes minervois, si Carcassonne Agglomération ne délibère pas avant décembre 2014, la taxe e séjour repart à la commune ! Enfin, l'Office de tourisme intercommunautaire au niveau du Pays est tout à fait cohérent car à ce jour, le périmètre du Pays est plus grand que celui de Carcassonne Agglomération.

**Avis de Francis Bels** : Avis favorable également car dans cette structure, les Communautés de Communes y seront présentes de façon active. Une simulation de la taxe de séjour sur le nouveau territoire de la Montagne Noire a été également effectuée et est aussi, une préoccupation importante.

Le Président conclut donc, avec l'assentiment du CA, qu'il faut présenter à l'AG le fait que le Syndicat mixte répond à une problématique du territoire, permet une organisation professionnelle et rapide et qu'en temps voulu, il n'y aura plus qu'à basculer cet outil sur une agglomération correspondant au périmètre du Pays.

La priorité est donnée à la résolution de la problématique concernant la taxe de séjour avant fin décembre 2014.

**Le Président** se réjouit de voir une volonté de tous les membres du Conseil d'administration de « Travailler tous ensemble »

**Avis Henri Garino** : c'est un grand changement pour la Ville de Carcassonne car la taxe de séjour représente un budget important et cela veut dire que le Président du Syndicat mixte sera aussi, le Président de l'OT de Carcassonne.

**Le Président** en est conscient et il souligne que dans ce cas là, l'urbain aidera de façon conséquente les territoires ruraux à travers cette taxe de séjour carcassonnaise et qu'enfin, ce sera le Pays de Carcassonne qui mènera la politique touristique du territoire et non l'OT de Carcassonne.

Cela répond au travail effectué par le Pays depuis 10 ans, travail mené autant par les élus que par les professionnels touristiques du territoire, cela soulage une agglomération déjà bien surchargé par des actions importantes et cela donne des missions précises au Pays Carcassonnais :

1/ Structuration touristique 2/ GAL des Pays Vignerons 3/ Conseil de développement de Carcassonne Agglo.

## **COTISATIONS 2013 / 2014**

**2013 :**

Le Conseil Régional a suspendu son aide au fonctionnement des Pays et nous sommes dans l'attente de paiement de la subvention 2012 (17 000€) : **Henri Garino** se propose de faire activer le paiement auprès des services concernés.

Le Conseil Général a maintenu sa subvention de fonctionnement 2013 (soit 50 000€) mais nous avons reçu un courrier le 7 octobre dernier nous confirmant que c'était la dernière année : **Régis Banquet** intervient en précisant que si le Pays acquiert de nouvelles missions, il y aurait intérêt à contacter le Conseil Général pour éventuellement faire évoluer sa position.

L'adhésion des Communautés de Communes et de l'agglomération est toujours à 2€/par habitant, ce qui nous situe dans la moyenne des prix pratiqués par les 365 Pays français.

L'adhésion pour les Chambres consulaires est de 0,40€/ressortissant et pour les particuliers de 15€, Ce qui nous amène à un budget total de : **353 933.00€**.

A ce jour, seuls la Chambre de Commerce, la Communauté de Communes Piémont d'Alaric n'ont pas encore procédé aux paiements de leurs cotisations.



**Le Président** se propose de contacter **Robert Alric** afin de régler ce problème avant l'Assemblée Générale.

La Chambre de Commerce nous a signifié par courrier ce jour, qu'elle ne renouvellerait pas son aide financière au Pays pour l'année 2014 pour des raisons économiques... cependant, avant d'entériner ce départ, je vous propose de rencontrer le Président afin de lui faire part de la transformation du Pays pour 2014, il serait vraiment dommageable que cet acteur économique ne participe pas à cette mutation.

**Avis favorable du CA .**

En ce qui concerne les adhésions des particuliers (entreprises, associations, particuliers...), l'année 2013 (clôturée à ce jour, il reste donc encore 2 mois !) a vu une augmentation de 300€ par rapport à 2012, en période de crise le chiffre n'est pas anodin !), ce qui porte le nombre de structures adhérentes à 161 et le nombre de personnes participantes à l'animation du Pays à 781.

J'en profite pour les remercier de leur engagement et de leur ténacité à vouloir mener avec le Pays, tous les projets réalisés à ce jour.

**2014 :**

Il ne restera plus que les contributions des Communautés de Communes, de Carcassonne Agglomération, du FEDER (voir GAL) et des Chambres consulaires soit **303 933€**.

D'où l'importance de se structurer très rapidement en syndicat mixte avec un projet structurant répondant aux exigences du Conseil Régional et du Conseil Général.

Avis favorable du CA.

### **Recrutement d'un Commissaire aux Comptes**

La validation des comptes d'une association par un commissaire aux comptes est obligatoire à partir de 153 000 € d'aides publiques, aussi, je vous propose les services du Cabinet MARTIGNOLE-HUZE Associés pour un montant de 2500€ TTC.

Avis favorable du CA.

### **FRAIS SALARIAUX**

L'association dépend de la Convention collective de la Chambre d'Agriculture et c'est donc elle qui fixe les taux de remboursement concernant les frais de déplacement et de restauration des salariés.

**Depuis 2008 :**

Repas : 16,07 € ou présentation d'un justificatif

Indemnités kilométriques (Moins de 5CV et moins de 10 000 kms) : 0,36€

La Commission régionale paritaire du personnel administratif Languedoc Roussillon a fixé lors de sa réunion du **13 septembre 2013** des nouveaux barèmes soit :

Repas : 19,90€ ou présentation d'un justificatif

Indemnités kilométriques (moins de 5CV et moins de 10 000 kms) : 0,49€

Ces nouveaux tarifs seraient applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Avis favorable du CA.

### **Renouvellement des membres du Conseil d'Administration et du bureau du Pays Carcassonnais**

Depuis ma prise de fonction à la Mairie de Carcassonne, j'ai eu peu de temps à consacrer au Pays Carcassonnais et le temps est donc venu de quitter la présidence afin que le successeur puisse dynamiser et accompagner la reconversion du Pays Carcassonnais. Ceci dit, je reste un fervent partisan de la démarche « Pays » et je continuerais à travailler à vos côtés.

Voici les propositions que je voudrais soumettre aux membres du CA et par la suite, à l'AG :

Tamara Rivel est la Députée suppléante et donc ma proche collaboratrice depuis de longues années, de plus, elle est conseillère générale, adjointe à la Mairie de Carcassonne et membre du Conseil de Carcassonne Agglomération, aussi, il me semblait judicieux de présenter sa candidature à la présidence du Pays.

Et afin d'équilibrer la présidence et de l'aider au mieux dans ses fonctions, je vous propose 3 vice présidents :

Alain GINIES, Conseiller général et vice président de Carcassonne Agglomération  
Francis BELS, Conseiller général et Président de la CDC Haut Cabardès  
Et moi-même car comme je vous le disais précédemment, le Pays reste une structure qui me tient à cœur.  
Cela modifiera nos statuts (seulement 2 vice-présidents à ce jour) mais nous devons de toute façon, les modifier.

Avis favorable du CA qui demande à se réunir à la suite de l'AG du 25 novembre prochain afin d'élire le nouveau bureau.

### **Questions diverses**

Pas de questions diverses :

Le Président invite le Conseil d'administration à la prochaine Assemblée Générale du 25 novembre prochain.

**Fin de la séance à 18h40.**

**Le Président,**



**Jean Claude PEREZ**  
Député Maire de Carcassonne

**Le Trésorier,**



**André DURAND**